

Déclaration conjointe créant le Pôle de Développement de l'Artibonite

Nous, soussignés, identifiés au regard de notre nom par notre matricule fiscal agissant en notre nom et, le cas échéant, en celui de notre organisation ou institution respective, déclarons que nous avons décidé de créer, comme de fait, nous créons le Pôle de Développement de l'Artibonite, un groupe de réflexion et d'action communautaire, ouvert aux collectivités territoriales artibonitiennes avec droit consultatif.

Le pôle de développement de l'Artibonite est un regroupement d'acteurs institutionnels et de personnes physiques qualifiées, tous mus par la volonté de mettre en commun leurs ressources, leurs moyens, leurs capacités pour promouvoir, impulser, réaliser le bien-être économique, social, culturel dans les territoires délimités par le département.

MISSION

La mission du pôle de développement de l'Artibonite consiste à encourager, élargir, renforcer l'esprit de partenariat dans les domaines du développement durable et de l'entrepreneuriat économique et social

OBJECTIFS

Le pôle de développement de l'Artibonite a pour objectifs non limitatifs de:

- a) faciliter le dialogue, l'habitude du consensus, l'arbitrage pacifique entre les différents acteurs du développement.
- b) organiser un système d'alerte aux problèmes, humain, économique, social et culturel.
- c) promouvoir, faciliter le maillage et la participation des compétences et ressources des personnes natives expatriées au développement harmonieux de leur territoire d'origine.
- d) réaliser des discussions, débats, des études, des programmes de formation et d'information, des échanges et alliances académiques à tous les niveaux, local, régional, national, international qu'il aura été jugé nécessaire et pertinent.
- e) entretenir des relations de coopération étroite avec les collectivités du département en leur offrant l'encadrement nécessaire à leurs besoins de développement global.
- f) promouvoir l'équité budgétaire nationale.

g) former une alliance stratégique avec toute entité similaire.

STRUCTURE

Le pôle du développement de l'Artibonite se répartit en groupe d'intérêt et d'étude thématiques. Sa gestion est assurée par les membres fondateurs dont l'un d'eux sera désigné comme ordonnateur pour une période annuelle renouvelable. Les décisions seront prises à la majorité absolue.

Pierre Robert Auguste

Président de l'Association des Entrepreneurs de l'Artibonite (AEA)

NIF: 003-000-455-8